

## **UE 1.3. S1 Législation, éthique, déontologie**

Sonia BENKHELIFA- Didier REYNES

C.M.: 20 h – T.D. :20 h

1.3 S 1 : 2 ECTS (UE **compensable** avec l'UE 1.1 S 1 3 ECTS

Compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

### **Finalités de l'U.E.**

Permettre à l'étudiant infirmier de s'inscrire dans une posture réflexive afin de dispenser des soins dans le cadre législatif propre à la profession et en s'inscrivant dans une préoccupation éthique.

### **Objectifs de l'U.E.**

- Distinguer les notions de Droit et de Déontologie.
- Connaître les droits fondamentaux des patients et l'implication de ces droits dans la pratique professionnelle.
- Connaître les conceptions philosophiques de l'être humain et savoir les situer dans les grands contextes sociétaux.
- Différencier les notions d'Éthique et de Morale.
- Développer une réflexion autour des valeurs de la profession infirmière
- Intégrer les éléments des règles professionnelles en lien avec le code de déontologie
- Expliciter la notion de responsabilité professionnelle.

OBJECTIFS	CONTENUS	CM	TD	Intervenants	DATES
Permettre aux étudiants de repérer le contenu de l'UE et ses modalités d'évaluation.	Présentation de l'UE et des modalités d'évaluation	15mn En double salle		SB DR	4/09/2024 9h30—9h45
Permettre aux étudiants de connaître les textes relatifs à la profession afin de respecter le cadre législatif de l'exercice professionnel	<p>Travail sur les textes professionnels à partir d'un guide de questions en s'appuyant sur les apports en e-learning et le référentiel de formation</p> <p><b>e-learning chapitre 4 : Les textes professionnels infirmiers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Infirmier, une profession réglementée</b></li> <li>• <b>Les actes professionnels</b></li> <li>• <b>Le code de déontologie infirmier</b></li> </ul> <p><b>+ e learning chapitre 6</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La responsabilité juridique des IDE</b></li> <li>• <b>La responsabilité médicale en 2018</b></li> <li>• <b>Que demande un patient en cas d'accident médical ?</b></li> <li>• <b>L'engagement de la responsabilité indemnitaire</b></li> </ul>	3H00 e-learning <u>ciblé 1.3</u>	2h00 ¼ de promo en 4 salles en simultané	SB  DR	<p>A1 + A2 4/09/2024 9h45-12h30</p> <p>B1 + B2 4/09/24 9h45-12h30</p> <p>E learning 1.3 / 6/09/24 8h – 11 h00</p>
Permettre aux étudiants de repérer les différents niveaux de responsabilité en lien avec leur futur exercice professionnel.	<p><b>Les notions de responsabilité civile et professionnelle</b></p> <p><b>Pour rappel pour ce cours : travailler en amont les attendus du e-learning chapitre 6 ( voir plus haut)</b></p>	1h30 A+B		SB et/ ou DR	10/09/24 14h 15h30

<p>Permettre aux étudiants de repérer les principes issus des textes servant de référence pour l'exercice professionnel : Les conventions, les chartes</p> <p>Permettre aux étudiants de développer leur réflexion sur les droits de l'homme et de la mettre en lien avec le soin.</p>	<p>TD à partir de différents textes et des apports du e-learning :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La déclaration universelle des Droits de l'Homme</li> <li>• La déclaration des droits de l'enfant</li> <li>• La charte de l'enfant hospitalisé</li> <li>• La charte de la personne hospitalisée</li> <li>• La charte de la personne âgée dépendante</li> </ul> <p><b>e-learning chapitre 2 : Les droits de l'homme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Histoire des droits de l'homme</li> <li>• La vulnérabilité</li> <li>• Droits de l'homme et liberté d'esprit</li> <li>• Conclusion</li> </ul>	<p>2h e-learning</p>	<p>3h00</p>	<p>SB DR  DR SB</p>	<p>A1 : 12/09/24 13h30 - 16h30 A2 : 12/09/24 13h30 - 16h30  B1 : 17/09/24 13h45-16h45 B2 : 17/09/24 13h45-16h45</p>
<p>Permettre aux étudiants d'identifier les références législatives relatives au secret professionnel</p> <p>Permettre aux étudiants de repérer les implications liées au secret professionnel dans la mise en œuvre des soins</p>	<p><b>TD Secret professionnel et notion de confidentialité</b></p> <p><b>e-learning chapitre 5 : Le secret professionnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction – la confidentialité</li> <li>• Le secret professionnel</li> <li>• Le droit au respect du secret</li> <li>• Les dérogations au secret</li> </ul>	<p>1h30 e-learning</p>	<p>2h30 1/4 promo</p>	<p>SB DR  SB DR</p>	<p>B1 : 23/09/2024 13h45 – 16h15 B2 23/09/2024 13h45 – 16h15  A1 : 25/09/24 10H -12H30 A2 : 25/09/24 10H -12H30</p>
<p>Numérique en santé</p> <p>Accéder aux données de santé pour l'évaluation, la recherche et l'innovation</p>	<p>Connaître les grands enjeux liés à l'intelligence artificielle, aux algorithmes, aux biais et aux systèmes d'aide à la décision ainsi que les principes éthiques associés aux traitements des données de santé.</p>	<p>8 h en e learning sur le S1</p>			<p>A visionner sur le semestre 1</p>
<p>Permettre aux ESI d'identifier le contexte législatif spécifique aux hospitalisations en psychiatrie.</p>	<p>- Loi sur Hospitalisation en psychiatrie LOI n° 2013-869 du 27 septembre 2013 modifiant certaines dispositions issues de la loi n° 2011-803 du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leurs prises en charge (1)</p>	<p>1h30</p>		<p>SB DR</p>	<p>19/09/24 9h 12h30 Promo complète</p>

Permettre aux étudiants de différencier les régimes de protection des biens et les droits sociaux spécifiques (repris dans UE 2.3)	- Loi relative aux majeurs protégés (loi du 16 février 2015 modifiant la loi du 5 mars 2007) NB : Loi sur le handicap (11 février 2005) sera fait dans le S 2	1h30		SB DR	19/09/24 9h 12h30 Promo complète
Permettre aux étudiants <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ de prendre connaissance des droits du patient afin qu'ils soient en mesure de veiller au respect de ceux-ci</li> <li>➤ de faire les liens entre la loi sur les droits des malades et la qualité du système de santé</li> </ul>	La Loi du 4 mars 2002 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le respect de la dignité</b></li> <li>• <b>Le droit à l'information</b></li> <li>• <b>La personne de confiance</b></li> <li>• <b>L'aléa thérapeutique</b></li> </ul>	2h00 A+B		SB	14/11/2024 13h45 16h45 Promo complète
Permettre aux étudiants de connaître les grands concepts en philosophie et en éthique du soin	<b>e-learning chapitre 1 : Les concepts en philosophie et en éthique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Introduction</b></li> <li>• <b>La vulnérabilité</b></li> <li>• <b>Liberté et autonomie</b></li> <li>• <b>Responsabilité et engagement</b></li> <li>• <b>Identité et reconnaissance</b></li> <li>• <b>Altérité et juste présence</b></li> <li>• <b>La dignité</b></li> </ul>	3h e-learning			A visionner entre septembre et octobre 2024
Amener les étudiants à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• distinguer ce qui relève du droit, de la déontologie,</li> <li>• réfléchir autour des concepts d'éthique et de morale et à leur implication dans le soin</li> <li>• s'interroger sur leur propre système de valeurs et reconnaître celui des autres</li> </ul>	<b>TD : Travail autour des représentations de « l'éthique » :</b> « TD autour d'un mot »		3h	SB/CC DR/CO DR/CA MP/YP	B1 : 4/11/2024 13h45 – 16h45 SB/CC B2 : 4/11/2024 13h45 – 16h45 DR/CO A1 : 6/11/24 14h00 – 17h00 DR/CAM A2 : 6/11/24 14h00 - 17h00 MP/YP
	<b>e-learning chapitre 3 : Ethique, déontologie, droit</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'éthique</b></li> <li>• <b>La règle du droit</b></li> <li>• <b>La déontologie</b></li> </ul>	2h e-learning			

Évaluer les connaissances acquises	<b>Modalités d'évaluation</b> : évaluation écrite	2h00			<b>Session 1 :</b> 27/11/ 2024 Appel : 13h30 <b>Session2 :</b> 31/01/2024 13h30
Total		CM : 8h45 e-learning : 19h30	10H30		